



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2600983 - Vallées de la Cure et du Cousin dans le Nord Morvan

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	11
6. GESTION DU SITE	12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2600983	1.3 Appellation du site Vallées de la Cure et du Cousin dans le Nord Morvan
1.4 Date de compilation 31/05/1995	1.5 Date d'actualisation 25/06/2013	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/03/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030852163>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,78472°

Latitude : 47,42806°

2.2 Superficie totale

4132 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
58	Nièvre	10 %
89	Yonne	90 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
89025	AVALLON
89089	CHASTELLUX-SUR-CURE
89145	DOMECY-SUR-CURE
89170	FOISSY-LES-VEZELAY
89176	FONTENAY-PRES-VEZELAY
89235	MAGNY
89297	PIERRE-PERTHUIS
89306	PONTAUBERT
89318	QUARRE-LES-TOMBES
58229	SAINT-ANDRE-EN-MORVAN
89336	SAINT-BRANCHER
89349	SAINT-LEGER-VAUBAN
89364	SAINT-PERE



2.7 Région(s) biogéographique(s)
Continente (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		4,14 (0,1 %)		M	D			
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		4,14 (0,1 %)		M	B	C	B	B
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		4,14 (0,1 %)		M	A	C	A	A
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		41,38 (1 %)		M	A	C	A	A
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		41,38 (1 %)		M	B	C	A	A
6110 <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi</i>	X	4,14 (0,1 %)		M	A	C	A	A
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		82,76 (2 %)		M	B	C	A	B
6230 <i>Formations herbues à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	20,69 (0,5 %)		M	B	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		4,14 (0,1 %)		M	B	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		662,08 (16 %)		M	B	C	B	B
8220 <i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>		41,38 (1 %)		M	A	C	A	A
8230 <i>Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii</i>		41,38 (1 %)		M	A	C	A	A



91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	331,04 (8 %)		M	A	C	A	A
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		827,6 (20 %)		M	A	C	A	A
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		1696,58 (41 %)		M	A	C	A	A
9160 <i>Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli</i>		289,66 (7 %)		M	A	C	A	A
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	82,76 (2 %)		M	A	C	A	A
9190 <i>Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur</i>		20,69 (0,5 %)		M	A	C	A	A

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1016	Vertigo moulinsiana	p			i	P	DD	D			
I	1029	Margaritifera margaritifera	p			i	V	DD	B	B	C	B
I	1032	Unio crassus	p			i	P	DD	C	C	C	C
I	1044	Coenagrion mercuriale	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1083	Lucanus cervus	p			i	P	DD	D			
I	1092	Austropotamobius pallipes	p			i	V	DD	C	B	C	B
F	1096	Lampetra planeri	r			i	R	DD	C	B	C	B



F	1163	Cottus gobio	p			i	R	DD	C	B	C	B
A	1166	Triturus cristatus	p			i	P	DD	D			
M	1303	Rhinolophus hipposideros	r	170	170	i	P	G	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	r	127	127	i	P	G	C	B	C	B
M	1308	Barbastella barbastellus	c			i	P	DD	D			
M	1321	Myotis emarginatus	r	314	314	i	P	G	C	B	C	B
M	1324	Myotis myotis	r	137	137	i	P	G	C	B	C	B
M	1355	Lutra lutra	c			i	P	DD	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Salamandra salamandra			i	P			X		X	
A		Alytes obstetricans			i	P	X		X		X	
A		Hyla arborea			i	P	X		X		X	
A		Rana dalmatina			i	P	X		X		X	
A		Rana esculenta			i	C						X



A		Rana temporaria			i	C		X	X		X	
B		Motacilla cinerea			i	P			X		X	
B		Cinclus cinclus			i	P			X		X	
F		Salmo trutta fario			i	C						X
M		Neomys fodiens			i	P			X		X	
M		Myotis daubentoni			i	C						X
M		Mustela putorius			i	P		X	X		X	
M		Felis silvestris			i	C	X		X		X	
P		Biscutella laevigata			i	R						X
P		Circaea x intermedia			i	P						X
P		Impatiens noli-tangere			i	R						X
P		Meconopsis cambrica			i	R						X
P		Osmunda regalis			i	R						X
P		Peucedanum oreoselinum			i	R						X
P		Poa chaixii			i	P						X
P		Polystichum setiferum			i	P						X
P		Potamogeton obtusifolius			i	P						X
P		Prunus padus			i	P						X
P		Sedum telephium			i	P						X
P		Silene armeria			i	R						X
P		Spergula morisonii			i	R						X
P		Thlaspi alpestre			i	R						X
P		Trifolium subterraneum			i	R						X



R		Anguis fragilis			i	C			X		X	
R		Lacerta agilis			i	P	X		X		X	
R		Lacerta viridis			i	P	X					X
R		Podarcis muralis			i	C	X		X		X	
R		Coluber viridiflavus			i	P	X					X
R		Elaphe longissima			i	R	X					X
R		Natrix maura			i	P			X		X	
R		Natrix natrix			i	C			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	20 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	15 %
N19 : Forêts mixtes	61 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %

Autres caractéristiques du site

Vulnérabilité : Le maintien de massifs forestiers feuillus garantit la préservation des patrimoines naturels des forêts de ravins. Les pelouses localisées sur les corniches sont soumises à un piétinement de plus en plus accru.

L'extension des zones urbanisées et des carrières (fluorine) vers les espaces en pelouses serait contradictoire avec le maintien des milieux.

Les pelouses de même que les landes sont également soumises actuellement au problème de déprise agricole d'où un appauvrissement de ces milieux.

Il existe également une forte fréquentation de certains fonds de vallée à proximité de la ville d'Avallon.

Le maintien de la qualité de l'eau est essentielle particulièrement en aval de la station d'épuration d'Avallon.

Les chauves-souris sont très sensibles au dérangement pendant la période de mise bas ou d'hibernation. Les dérangements liés à une surfréquentation humaine répétée des lieux de vie (travaux, aménagement touristique, spéléologie, reprise d'exploitation de carrières

) peuvent entraîner la mortalité de chauves-souris ou leur déplacement vers d'autres sites plus paisibles. La disparition des gîtes ou leur modification est également une des causes du déclin des chauves-souris (travaux condamnant l'accès par les chauves-souris comme la pose de grillage dans les clochers d'églises, fermeture de mines ou carrières souterraines, rénovation de ponts et d'ouvrages d'art, coupe d'arbres creux).

Les pratiques agricoles liées à l'élevage bovin encore en vigueur sont garantes du maintien des milieux prairiaux et de leur milieux annexe comme les haies, les boqueteaux et les mares.

Les milieux aquatiques offrent des habitats favorables au développement des insectes, source d'alimentation d'un cortège d'espèces dont les chauves-souris. Des pratiques agricoles et sylvicoles extensives sont garantes de leur maintien et de la bonne qualité des eaux.

4.2 Qualité et importance

Ce site présente une diversité de milieux et d'espèces intéressantes : il se juxtapose des cours d'eau rapides (Cure, Cousin), des forêts humides de fond de vallon, des pelouses et des dalles rocheuses.

La Cure et le Cousin sont des rivières à eau faiblement minéralisée, habitat de la Lamproie de Planer, du Chabot et de la Mulette.

L'ensemble de la vallée du Cousin présente quelques groupements forestiers rares :

- une aulnaie de bords des eaux avec l'Impatience-ne-me-touchez-pas protégée en Bourgogne, la Doronic d'Autriche et la Renoncule à feuilles d'Aconit, deux espèces montagnardes très rares dans l'Yonne.
- les forêts de ravins sur éboulis grossiers à Tilleul, Erable, Frêne et Orme,
- une hêtraie à Doronic à feuilles cordées très rare en Morvan.

Le fond de la vallée de la Cure, très encaissé, est occupé par une forêt linéaire à base d'Aulne. On y trouve également des plantes rares comme la Renoncule à feuilles d'Aconit.

Le site inclus des coteaux occupés par des chênaies-hêtraies acidiphiles.



Les quelques ensembles de pelouses occupant les hauts de pente présentent des conditions d'exposition favorables au maintien de plantes méditerranéo- montagnardes en situation éloignée de leur aire d'origine comme le Persil des montagnes.

Plusieurs plantes de répartition atlantique se trouvent sur ces vallées en limite d'aire orientale. C'est le cas par exemple du Millepertuis à feuilles linéaires sur les rochers granitiques, ou du très rare Pavot du Pays de Galle protégé et localisé à quelques stations en Bourgogne.

Le site héberge des populations de chauves-souris principalement en mise bas et prend en compte leurs gîtes et leurs territoires de chasses. Six espèces sont présentes donc 4 espèces d'intérêt européen en mise bas dont le Petit rhinolophe, le Grand rhinolophe, le Vespertilion à oreilles échancrées et le Grand murin. La Barbastelle d'Europe est aussi notée sur le site.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		B
L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
L	G01.01	Sports nautiques		I
L	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
L	J02.03	Canalisation et dérivation des eaux		I
L	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		B
M	J02.06	Captages des eaux de surface		O
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.



4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	70 %
Domaine communal	30 %

4.5 Documentation

BENOIT J.C., 1995 - Etude des milieux naturels en vue d'une opération de rattrapage d'entretien des rives de la Cure. LPO Yonne

Stéphane G. ROUÉ, Daniel SIRUGUE, 2004 - Proposition pour un complément du réseau Natura 2000 concernant les populations de chauves-souris en Bourgogne & le Groupe Chiroptères Bourgogne. Société d'histoire naturelle d'Autun, Direction Régionale de l'Environnement en Bourgogne.

Collectif, 2006 - Les chauves souris : plan régional d'actions, actes des deuxièmes rencontres chiroptères Grand est. Bourgogne nature. Société des scineces naturelles de Bourgogne, Société d'histoire naturelle d'Autun, Pac naturel Régional du Morvan. HS1. 160p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	1 %
32	Site classé selon la loi de 1930	44 %
80	Parc naturel régional	66 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	8 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Plusieurs Sites inscrits (St André, Chastellux, Magny)	+	1%
32	Site classé du Vezélien	*	44%
80	Morvan	*	66%
22	Forêts communales soumises au régime forestier		%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom :

Lien :

<http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/>

[clientBookline/service/reference.asp?](http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?)

[INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0524007&DOCBASE=IFD_SIDE](http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0524007&DOCBASE=IFD_SIDE)

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Une opération locale s'est déroulée sur le Morvan de 1995 à 1997 et les derniers contrats ont pris fin à la fin de 2001.

A la suite de cette opération, des CTE types intégrant des mesures cohérentes avec les objectifs de préservation du site peuvent être mis en place.

Les gîtes de mise bas sont régulièrement suivies depuis 1995 par le groupe mammalogique et herpétologique de Bourgogne dans le cadre, notamment, du deuxième plan régional d'action pour les chauve-souris .

Il a pour principaux objectifs :

Etat des connaissances sur les chiroptères en Bourgogne

Inventaire des espèces et des habitats

- Propositions pour la conservation des habitats et des espèces et intégration aux démarches de gestion de l'espace rural.